

 flottement USAMVBT-R045	Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timișoara	Organisme émetteur Département de Gestion de la qualité
	RÈGLEMENTS D'ORGANISATION ET DE FONCTIONNEMENT DE LA CLINIQUE VÉTÉRINAIRE UNIVERSITAIRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE TIMISOARA	Édition 2 / Révision 1

Annexe 6

RÈGLES CONCERNANT LE CONTRÔLE DES MALADIES INFECTIEUSES ET DES INFECTIONS NOSOCOMIALES À LA CLINIQUE VÉTÉRINAIRE UNIVERSITAIRE

1. L'importance du contrôle des maladies infectieuses et des infections _ NOSOCOMIAL

Le contrôle du passage des micro-organismes infectieux et/ou contagieux du personnel médical vétérinaire et des étudiants aux animaux ainsi que d'animaux à animaux est un enjeu crucial dans le processus de prise en charge des animaux malades. De nombreux animaux des Cliniques Vétérinaires Universitaires (CVU) sont dans un état critique ou potentiellement immunodéprimé et toutes les mesures possibles doivent être prises par le personnel médical vétérinaire et les étudiants, pour éviter la possibilité d'apparition d'infections nosocomiales chez les animaux des cliniques.

Certains animaux présentent une flore de micro-organismes qui représentent un risque important pour la santé des élèves et du personnel médical vétérinaire qui manipule les animaux.

On retrouve au sein des Cliniques Vétérinaires Universitaires des agents zoonotiques majeurs :

- Champignons dermatophytes, comme *le chenil Microsporium* ;
- Bactéries pathogènes telles que : *Leptospira* , *Salmonella*, staphylocoques résistants à la méthicilline, *E. coli* à résistances multiples aux antibiotiques ;
- Bactéries pathogènes de la sphère gastro-intestinale : *Salmonelles* ; *Yersinia* , *Campylobactérie* ;
- Virus, tels que le virus de la maladie de Carré ;
- Parasites.

Si une maladie infectieuse est diagnostiquée comme zoonotique chez un patient du CVU, toutes les mesures seront prises pour informer le personnel médico-vétérinaire, les étudiants IMPLIQUÉS et le propriétaire du patient de ce problème.

les étudiants et le personnel médical présentant un certain état physiologique, tel qu'une grossesse ou une immunosuppression, ne sont pas obligés de fournir des services de soins aux patients suspectés d'éventuelles maladies zoonotiques.

2. Organisation d'activités de prévention des infections dans les cliniques vétérinaires universitaires

l'accueil, les espaces de consultation préalable (triage), les espaces de soins généraux, les couloirs, etc., sont inclus dans l'aire générale de la clinique. Les animaux consultés/traités dans cette zone sont supposés présenter un faible risque de contracter ou de transmettre des micro-organismes pathogènes et/ou potentiellement zoonotiques vers ou depuis d'autres animaux.

Les patients atteints de maladies potentiellement contagieuses doivent être déplacés de cette zone de manière à minimiser tout contact avec d'autres animaux, le personnel vétérinaire et les étudiants.

 flottement USAMVBT-R045	Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timișoara	Organisme émetteur Département de Gestion de la qualité
	RÈGLEMENTS D'ORGANISATION ET DE FONCTIONNEMENT DE LA CLINIQUE VÉTÉRINAIRE UNIVERSITAIRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE TIMISOARA	Édition 2 / Révision 1

Les animaux présentant des plaies ouvertes ou des tubes de drainage doivent être transportés sur une civière lors du transit par ces zones. Les civières et le matériel utilisé seront soumis à une désinfection rigoureuse avec une solution à large spectre.

Les animaux immunodéprimés/immunodéprimés ne doivent pas avoir accès à ces zones.

Si des animaux potentiellement contagieux nécessitent une imagerie ou d'autres examens à des fins de diagnostic et de traitement dans les zones générales de la clinique, ces procédures doivent avoir lieu à la fin de la journée de travail afin de réduire les contacts avec d'autres animaux, le personnel/étudiants vétérinaires et les visiteurs.

Les animaux suspectés d'être infectés par des micro-organismes zoonotiques pathogènes/contagieux/potentiellement pathogènes (avec plaies non cicatrisées, avec fistules, abcès, jeunes animaux atteints de maladies diarrhéiques aiguës/sévères), sont consultés dans la salle de triage spécialement destinée à ces catégories de patients et par un nombre limité de personnel. Une fois les examens terminés, la salle de triage est fermée aux autres patients et le protocole standard de nettoyage et de désinfection de l'espace est appliqué.

la zone d'urgence (anesthésie et soins intensifs), représente une zone distincte de la clinique.

Les animaux présents dans cette section sont considérés comme présentant un risque élevé de contact avec des maladies nosocomiales, présentant un degré élevé d'immunosuppression. Les déplacements du personnel médical et des étudiants sont restreints dans cette zone, à l'exception de ceux impliqués dans la prise en charge des patients.

Le personnel médical vétérinaire/étudiants/techniciens de ces services doivent rester dans la zone d'urgence/anesthésie et de soins intensifs et ne doivent pas être impliqués dans la manipulation des animaux dans la zone générale ou dans la section d'imagerie diagnostique, sauf dans les cas où cela est critique pour animal qui L'activité didactique dans la zone de soins intensifs est réduite au minimum nécessaire pour assurer à la fois l'assistance médico-vétérinaire au patient et la formation professionnelle des étudiants.

Les propriétaires/accompagnateurs d'animaux peuvent rendre visite aux animaux malades hospitalisés dans cette section en fin de journée de travail. La circulation des propriétaires au sein de cette zone se fait uniquement accompagnée du personnel de la clinique ou des étudiants désignés à cet effet et munis d'équipements de protection appropriés (blouse, casquette, masque et gants).

Le vétérinaire clinicien, le technicien ou l'étudiant qui gère le cas au sein de l'unité de soins intensifs supervise le propriétaire de l'animal pendant toute la visite, car les interactions avec les autres animaux de cette section sont interdites.

Le Laboratoire d'Imagerie Diagnostique est considéré comme une zone de transition pour le contrôle des maladies infectieuses et considéré comme une zone à contamination potentielle. Les animaux hospitalisés dans les services de la clinique n'ont pas besoin de précautions supplémentaires pour accéder à la zone d'imagerie diagnostique.

Le personnel travaillant dans le domaine de l'imagerie diagnostique doit être informé à l'avance des patients présentant un risque accru de complications. maladies nosocomiales infectieuses ou contractantes, pour permettre un nettoyage et une désinfection adéquate du laboratoire. Il est recommandé de programmer ces catégories d'animaux en fin de journée de travail, sauf dans les cas où cela est absolument nécessaire à la prise en charge des patients.

 flotement USAMVBT-R045	Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timișoara	Organisme émetteur Département de Gestion de la qualité
	RÈGLEMENTS D'ORGANISATION ET DE FONCTIONNEMENT DE LA CLINIQUE VÉTÉRINAIRE UNIVERSITAIRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE TIMISOARA	Édition 2 / Révision 1

Le personnel du laboratoire d'imagerie diagnostique doit être informé à l'avance de l'admission des patients dans les zones d'isolement afin de permettre le nettoyage et la désinfection adéquate de la pièce avant d'effectuer d'autres procédures de diagnostic avec d'autres patients.

La zone d'isolement est représentée par le ou les espaces où les patients suspectés de maladies infectieuses contagieuses sont isolés et reçoivent une assistance médico-vétérinaire.

Les animaux hospitalisés dans la zone d'isolement sont considérés comme une source potentielle (importante) de micro-organismes pathogènes, pouvant affecter la santé des autres animaux de la clinique. Pour ces raisons, toutes les mesures doivent être prises pour éviter tout contact entre les animaux en zone d'isolement et le reste des animaux de la clinique. Tous les examens cliniques, traitements des animaux admis en salle d'isolement doivent être effectués dans cette zone. C'est pourquoi, dans cette section, un stock de médicaments et consommables nécessaires au prélèvement des échantillons pour le diagnostic, des blouses jetables, des gants est assuré en permanence. et protection pour les chaussures. Les médicaments destinés au traitement des patients en salle d'isolement doivent être délivrés avant d'entrer dans cette zone. Il est interdit de transférer des médicaments/consommables de toute nature de la section d'isolement vers la zone générale de la clinique ou vice versa. les patients hospitalisés dans la zone d'isolement entrent dans le bâtiment par une porte de clinique séparée pour éviter la contamination de l'environnement dans la zone générale. Tous les déchets résultant de cette zone sont stockés dans des conteneurs spéciaux et gérés conformément à la réglementation de la catégorie de déchets dont la collecte et l'élimination sont soumises à des mesures particulières en matière de prévention des infections.

Les propriétaires/accompagnateurs peuvent rendre visite aux animaux hospitalisés dans la zone d'isolement en fin de journée. Les propriétaires porteront des éléments de protection appropriés lors de la visite, tels que des blouses, des gants et des couvre-chaussures jetables, et seront accompagnés tout au long de la période par des étudiants et/ou par le personnel de la clinique. Les propriétaires d'animaux dans la zone de confinement doivent entrer et sortir de la clinique par une entrée séparée et ne sont pas autorisés à accéder au reste des zones de la clinique à la fin de leur visite.

La zone de chirurgie aseptique bénéficie de protocoles spécifiques pour accéder à cette zone, prévus dans le règlement intérieur de la clinique de chirurgie.

3. Circulation du personnel médico-vétérinaire et des étudiants dans le CVU

Une bonne circulation du personnel du CVU et des étudiants est un élément important dans la prévention des infections nosocomiales. Le respect des règles internes concernant la circulation des activités, des patients et des personnes au sein de chaque clinique spécialisée est obligatoire.

L'accès aux salles d'opération est interdit ainsi qu'aux salles d'obstétrique-gynécologie, du personnel ne faisant pas partie de l'équipe d'intervention. De même, l'accès à l'entrepôt pharmaceutique et à la zone de stérilisation est contrôlé.

La responsabilité des étudiants de la clinique afin de s'occuper des animaux se fait par rotation, en fonction de l'horaire des activités d'enseignement, notamment pendant les années d'études avec activités cliniques. Tous ceux-ci ont pour rôle de minimiser le trafic des étudiants et du personnel médical vétérinaire dans les zones cliniques.

 flottement USAMVBT-R045	Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timișoara	Organisme émetteur Département de Gestion de la qualité
	RÈGLEMENTS D'ORGANISATION ET DE FONCTIONNEMENT DE LA CLINIQUE VÉTÉRINAIRE UNIVERSITAIRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE TIMISOARA	Édition 2 / Révision 1

Les étudiants responsables des soins aux animaux en salle d'isolement ne peuvent pas être affectés aux soins des animaux aux urgences/anesthésie et soins intensifs.

Le personnel médical vétérinaire et les étudiants quittant la zone d'isolement s'assurent d'avoir retiré et jeté tous leurs vêtements de protection, respectivement les autres éléments utilisés dans cette zone, dès leur entrée dans les zones générales de la clinique. Les mains doivent être lavées avant de quitter la zone d'isolement. Les stéthoscopes, thermomètres et tous les autres éléments utilisés pour l'évaluation clinique ou diagnostique des patients dans la zone d'isolement doivent être soigneusement nettoyés et tamponnés avec de l'alcool à 70 % avant d'être utilisés chez d'autres patients provenant d'autres zones de la clinique.

La zone d'isolement doit être munie de verre transparent, pour permettre aux étudiants d'évaluer visuellement l'état des patients, sans entrer dans cette zone.

De plus, le transfert d'étudiants des grandes cliniques vétérinaires vers les cliniques vétérinaires et vice versa doit être évité.

implique également les éléments fondamentaux de l'hygiène individuelle et collective. Outre le lavage et la désinfection des mains, le port de gants d'examen clinique ou stériles est obligatoire pour chaque animal, quel que soit l'acte médical réalisé.

4. La circulation des propriétaires ou accompagnants d'animaux et autres personnes dans les locaux du CVU

les propriétaires/accompagnateurs d'animaux ainsi que les autres visiteurs sont très importants car ils représentent un potentiel épidémiologique accru dans une clinique du fait de la fréquence des porteurs de germes inconnus et de leur matériel qui peut être contaminé.

Les propriétaires et/ou accompagnateurs d'animaux demandant des services médico-vétérinaires se déplaceront dans les locaux du CVU uniquement accompagnés du personnel employé par le CVU ou des étudiants de la Faculté de Médecine Vétérinaire présents lors d'activités d'enseignement clinique, d'activités pratiques ou de volontariat.

La circulation des propriétaires/accompagnateurs d'animaux et d'autres catégories de personnes est surveillée notamment par le personnel et les étudiants qui exercent des activités au sein des Services d'Accueil-Triage, de Garde et Hospitaliers, mais aussi par le personnel des cliniques spécialisées, lorsque la présence des propriétaires est nécessaire dans ces espaces.

La visite des animaux hospitalisés se fera uniquement pendant les intervalles de temps établis par la direction du CVU. Lors de la visite, les visiteurs porteront une blouse de protection, reçue contre paiement, provenant de l'armoire aménagée à cet effet.

Dans des situations épidémiologiques particulières, l'interdiction est générale pour des périodes bien définies, sur recommandation du coordinateur clinique.

Les visites dans les services de chirurgie, de soins intensifs, d'obstétrique et de maladies infectieuses sont interdites.

Le personnel du Service Hospitalier contrôlera les aliments apportés aux animaux malades et restituera ceux qui sont contre-indiqués. La circulation des compagnons à l'hôpital doit être limitée au maximum.

5. Règles de nettoyage et de désinfection des espaces au sein du CVU

les circuits fonctionnels du CVU doivent faciliter une activité correcte et éviter la contamination de l'environnement extérieur, en minimisant la possibilité d'infections.

 flottement USAMVBT-R045	Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timișoara	Organisme émetteur Département de Gestion de la qualité
	RÈGLEMENTS D'ORGANISATION ET DE FONCTIONNEMENT DE LA CLINIQUE VÉTÉRINAIRE UNIVERSITAIRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE TIMISOARA	Édition 2 / Révision 1

le nettoyage et la désinfection des espaces de notre unité sont effectués quotidiennement, plusieurs fois par jour, selon les modalités décrites en *annexe 8a*. La désinfection de l'aéromicroflore est effectuée : quotidiennement dans les blocs opératoires ou en cas de besoin et une fois par semaine dans le service d'anesthésie et de réanimation, les autres cliniques spécialisées ou en cas de besoin.

Le bloc opératoire est une unité complètement séparée du reste des espaces, afin d'éviter toute contamination à l'intérieur. Les salles d'opération sont nettoyées et désinfectées après chaque opération. On effectue chaque matin une désinfection de l'aéromicroflore et chaque fois que nécessaire. Une désinfection périodique est effectuée chaque semaine. Les étapes d'accès au bloc opératoire et respectivement aux blocs opératoires, sont prévues dans le Manuel de Biosécurité des Cliniques Vétérinaires Universitaires.

6. Le circuit des déchets CVU

Le circuit des déchets comprend, d'un point de vue sanitaire et vétérinaire, les mesures prises pour éviter la contamination du milieu extérieur en assurant leur bonne collecte et leur élimination.

Généralités :

Tous les déchets (dangereux ou non) produits dans la clinique médicale vétérinaire sont appelés « résidus résultant de l'activité médicale » ;

b) Les déchets non dangereux comprennent tous les déchets ménagers et les déchets assimilés aux déchets ménagers (papier, emballages plastiques, etc.) qui ne sont pas contaminés par du sang ou d'autres liquides organiques ;

c. Résidus dangereux - déchets solides et liquides entrés en contact avec du sang ou d'autres fluides biologiques (tampons, compresses, tubulures, corps de seringue - mais sans aiguille, etc.) ;

d. Objets pointus (aiguilles, lames de scalpel, aiguilles, cathéters, ampoules en verre, etc.) ;

E. Restes anatomiques et pathologiques.

Collecte des déchets non dangereux :

les déchets sont collectés sur le lieu de production dans des sacs noirs. La longueur des sacs sera deux fois supérieure à la hauteur du conteneur, afin qu'ils recouvrent complètement et extérieurement le conteneur au moment de son utilisation. Après remplissage, soulevez la partie extérieure, tournez-la et un nœud est fait. Les sacs remplis de déchets sont collectés sur le lieu de production (salle de réception, zones de tri, zones de traitement, bureaux...) dans des sacs ou sacs noirs.

Collecte des déchets dangereux :

- les infectieux liquides et solides, notamment les boîtes jaunes contenant un sac en polyéthylène à l'intérieur, dont le degré maximum de remplissage du sac est aux $\frac{3}{4}$ de son volume, marquées de l'icône « risque biologique » ;

- les pointus dans des boîtes en plastique jaune résistant aux actions mécaniques, avec un couvercle rouge spécial, marqué de l'icône « risque biologique ». Après remplissage, les conteneurs sont hermétiquement fermés ;

- les anatomo-pathologiques sont rassemblés dans des boîtes jaunes avec des sacs à l'intérieur munis d'une bande rouge.

Transport des déchets :

 <p>flottement USAMVBT-R045</p>	<p>Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timișoara</p>	<p>Organisme émetteur Département de Gestion de la qualité</p>
	<p>RÈGLEMENTS D'ORGANISATION ET DE FONCTIONNEMENT DE LA CLINIQUE VÉTÉRINAIRE UNIVERSITAIRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE TIMISOARA</p>	<p>Édition 2 / Révision 1</p>

Tous les déchets collectés dans les sacs noirs sont transportés dans des bennes jusqu'aux bennes à ordures où ils sont stockés jusqu'à l'évacuation définitive, par le prestataire spécifique avec lequel l'établissement a signé des contrats.

Tous les déchets collectés dans les caisses jaunes sont transportés vers l'entrepôt des maladies infectieuses de la clinique et stockés jusqu'à leur élimination finale.

Le transport des déchets dangereux jusqu'au lieu d'élimination finale s'effectue dans le strict respect des règles d'hygiène et de sécurité afin de protéger le personnel et la population en général.

Le transport des déchets dangereux au sein de l'enceinte de la clinique s'effectue sur un circuit distinct de celui des patients et visiteurs.

Les déchets sont transportés à l'aide de poubelles ; ils sont lavés et désinfectés après chaque utilisation, à l'endroit où ils sont déchargés.

L'accès des personnes non autorisées aux locaux destinés au stockage temporaire des déchets est interdit. Le lieu de stockage temporaire des déchets infectieux et des dispositifs coupants est muni d'un dispositif de fermeture qui n'en permet l'accès qu'aux personnes autorisées.

L'élimination des déchets ménagers et infectieux, sera effectuée par une personne formée. La personne qui assure l'évacuation des conteneurs à déchets portera une blouse de protection sur laquelle est imprimée l'icône « risque biologique ». A la rampe de déchets, le nettoyage et le lavage quotidien des bennes sont effectués comme suit : la benne vidée est nettoyée des débris, après quoi elle est lavée et désinfectée à l'aide d'une solution désinfectante.

7. Règles de protection des personnes

les équipements de protection sont obligatoires pour toutes les personnes exerçant des activités dans le CVU.

Le moyen le plus important et le plus sûr de prévenir la contamination et la propagation des agents microbiens est le lavage des mains. Un lavage simple et hygiénique des mains est effectué aussi souvent que nécessaire, à l'eau et au savon liquide ; cette procédure ne remplace pas la désinfection hygiénique des mains.

La désinfection hygiénique des mains se fait par lavage ou frottement, à l'aide d'un produit antiseptique, de préférence à base d'alcool. En cas d'infection à *Clostridium difficile*, la désinfection hygiénique des mains se fait avec de l'eau et du savon, et non avec des solutions alcoolisées.

Les procédures recommandées pour la désinfection des mains dépendent du niveau de risque :

- **Risque minime** - simple lavage hygiénique des mains avec de l'eau et du savon liquide. C'est fait : lorsque les mains sont visiblement sales ; au début et à la fin des heures de travail ; avant et après les activités de nettoyage ; avant et après le contact avec les patients ; après avoir utilisé le groupe sanitaire (WC) ;

- **Risque intermédiaire** - lavage à l'eau et au savon liquide, suivi d'une désinfection hygiénique des mains par frottement avec un antiseptique, généralement à base d'alcool, ou désinfection hygiénique des mains par lavage à l'eau et du savon antiseptique. Elle s'applique : après contact avec un patient septique isolé ; avant d'effectuer une procédure invasive ; après tout contact accidentel avec du sang ou d'autres fluides biologiques ; après contact avec un patient infecté et/ou avec des objets entrés en contact avec lui ; après tout des manœuvres potentiellement contaminantes ; avant tout contact avec un patient isolé à

	Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timișoara	Organisme émetteur Département de Gestion de la qualité
	RÈGLEMENTS D'ORGANISATION ET DE FONCTIONNEMENT DE LA CLINIQUE VÉTÉRINAIRE UNIVERSITAIRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE TIMISOARA	Édition 2 / Révision 1
flottement USAMVBT-R045		

titre prophylactique ; avant de manipuler des dispositifs intravasculaires, des tubes de drainage ; entre manœuvres successives sur un même patient ; avant et après le soin des plaies ;

- **Risque élevé** - désinfection chirurgicale des mains par frottement avec un antiseptique à base d'alcool, après lavage préalable à l'eau stérile et au savon antiseptique. C'est la procédure habituelle avant toutes les interventions chirurgicales et obstétricales ; avant toutes les manœuvres nécessitant une asepsie chirurgicale.